

# Instructions pour les occupants

## Rappel important

En aucun cas, on ne doit évacuer l'immeuble concerné sans en avoir reçu l'ordre du responsable de la prévention et de la sécurité. Il est dangereux d'évacuer avant d'avoir vérifié toutes les voies d'évacuation.

# Réception d'un appel

- Ne pas mettre fin à la communication téléphonique
- Tenter d'obtenir le maximum d'informations
- Faire répéter ou prétexter avoir de la difficulté à entendre afin de gagner du temps et porter une attention aux éléments suivants :
  - Sexe
  - o Âge
  - o Accent, langue parlée
  - o Les mots utilisés, ce qui a été dit
  - Tonalité de la voix (aigue ou grave)
  - Débit et émotions (fâché, calme, agité)
  - o Bruits dans l'environnement
- Dans la mesure du possible et en fonction de la situation, tenter d'obtenir les informations suivantes :
  - o L'heure à laquelle la bombe explosera
  - Le type de bombe
  - o Les personnes visées et le motif
  - L'emplacement de la bombe
  - Son nom et adresse
- Laisser l'interlocuteur raccrocher en premier
- Il est primordial de communiquer IMMÉDIATEMENT avec la sécurité au 514-396-8900 ou 55 sur le système téléphonique de l'école pour leur signaler la situation et leur transmettre les informations pertinentes afin qu'ils
  - o Informent le 9-1-1 de la situation
  - o Appliquent les mesures d'urgences appropriées
- Il se peut que la sécurité vous demande de vous rendre au centre des opérations de la sécurité à l'entrée du Pavillon A pour obtenir plus d'informations de votre part ou pour rencontrer les services d'urgences.
- Dans la mesure du possible, utiliser le formulaire de réception d'appel à la bombe pour noter les informations relativement à la réception de l'appel pendant que les informations sont encore fraîches à votre esprit.



#### Dans l'éventualité d'une évacuation

- Attendre que la sécurité ordonne l'évacuation
- Note : il est risqué d'évacuer avant que les voies d'évacuation aient été inspectées pour s'assurer qu'il n'y a pas de colis.
- Rester calme
- S'habiller convenablement selon la température sans avoir à faire de détour (par exemple : aller à son casier)
- Évacuer l'endroit par les escaliers de secours les plus près et ne pas utiliser l'ascenseur
- S'éloigner de l'immeuble et se rendre au point de rassemblement
- Ne jamais retourner dans l'immeuble

## La réintégration dans l'immeuble

L'autorisation de réintégrer l'immeuble ne pourra se faire qu'une fois que le responsable de la prévention et de la sécurité en aura donné son approbation.

Le message de réintégration sera alors diffusé au point de rassemblement à l'aide de porte voix.

Les occupants se doivent d'être attentifs aux messages diffusés de manière à accélérer la réintégration dans l'immeuble.